



Les épreuves pour valider le DEAES

Pour obtenir le DEAES, il faut valider les cinq blocs de compétences.

- Bloc de compétence 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
- Bloc de compétence 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.
- Bloc de compétence 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.
- Bloc de compétence 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.
- Bloc de compétence 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (commun avec le diplôme d'État aide-soignant).

Pour valider l'obtention d'un bloc de compétence, il y a deux conditions à réunir :

1. les évaluations de la formation pratique (des différents lieux de stage) doivent attester que le stagiaire maîtrise l'intégralité des compétences attendues dans le bloc. Si une compétence n'est validée par aucun stage, le candidat n'obtiendra pas le bloc de compétence concerné ;
2. le candidat doit obtenir au moins 10/20 à l'épreuve de validation du bloc de compétence, ou une moyenne de 10/20 si la validation du bloc prévoit plusieurs épreuves.

LES ÉPREUVES DU BLOC DE COMPÉTENCE 1

Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Ce bloc de compétence est certifié par deux notes. La première note est obtenue par un devoir sur table organisé par la DREETS¹, intitulé « étude de cas pratique ». La seconde note est obtenue par une épreuve orale, organisée par le centre de formation, de soutenance devant un jury d'un « dossier de pratique professionnelle ». Le bloc est validé si la moyenne de ces deux notes est égale ou supérieure à 10/20 et que les lieux de stage certifient la maîtrise des compétences attendues (figure 1).

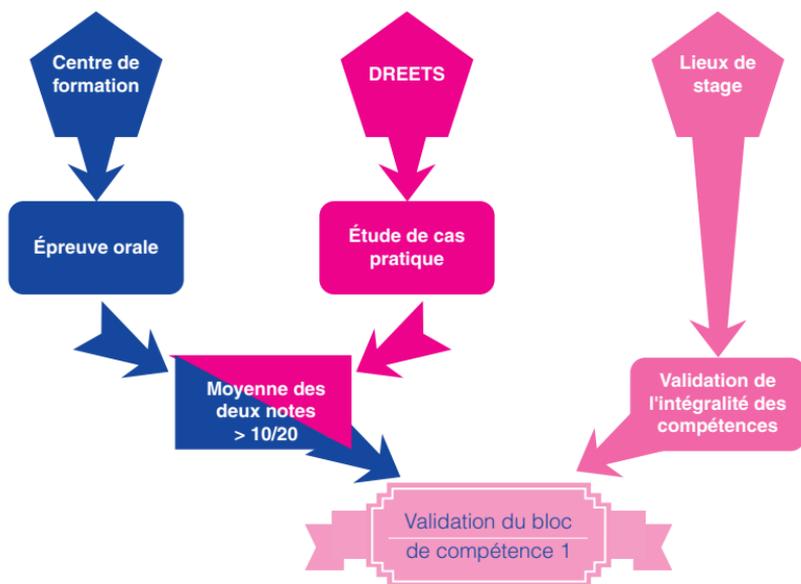


Figure 1 Conditions de validation du bloc de compétence 1.

¹ Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

Cette épreuve dure 2 heures. Vous devez répondre par écrit à une question qui porte sur votre pratique d'accompagnement.

I. Rédiger son étude de cas pratique

A Avant de commencer à rédiger

- Lire le sujet.
- Surligner la thématique (le thème).
- Définir le thème et les mots importants.
- Mettre les idées de réponse sur une feuille de brouillon.
- Trier les idées en plusieurs colonnes et donner un titre à chaque colonne (= le titre de chaque partie).

B La rédaction

- Rédiger une introduction avec une définition pour expliquer le sujet.
- Pour chaque partie, mettre en avant les connaissances théoriques dont vous disposez, compléter vos définitions.
- Pour chaque partie, donner des exemples issus de votre pratique qui illustrent le rôle de l'AES.
- Argumenter vos idées : dire pourquoi.
- Établir des liens entre vos connaissances et les exemples de votre pratique, mais aussi avec ce que vous avez pu voir dans un film ou un livre.
- En conclusion, dire ce que l'on pense avec une ouverture.

Attention

Éviter le devoir qui ne comporte que des idées générales et celui constitué seulement d'une suite d'exemples. Le lecteur doit voir vos réflexions ET votre pratique.

II. Points de vigilance

Préserver l'anonymat des personnes dépendantes dont vous parlez, des collègues, des structures et de votre centre de formation : si le correcteur lit votre nom, celui d'une structure où vous avez fait un stage ou votre centre de formation, il a pour consigne de mettre 0/20 pour rupture d'anonymat.

Faire une relecture pour dépister les fautes.

Faire des phrases courtes avec des mots que l'on sait écrire.

III. Exemples de sujets

A Exemple 1

Dans sa pratique, l'AES doit savoir transmettre toutes les informations utiles et nécessaires à son équipe, dans le respect de la personne dont il parle et de ses droits.

Comment êtes-vous vigilant par rapport à cela dans votre pratique ?

B Exemple 2

L'entrée ou le retour dans un établissement pour les personnes en situation de handicap ou personnes âgées est un moment important ou difficile.

Quel sens pouvez-vous donner à ce moment dans la vie de la personne ?

Comment intervenez-vous pour accompagner et faciliter cet accueil ?

Utilisez des exemples issus de votre pratique professionnelle.

C Exemple 3

Mme L. est une personne déficiente intellectuelle qui vit en FAM. Elle ne peut pas communiquer verbalement, et s'énerve rapidement quand elle veut dire quelque chose et n'arrive pas à se faire comprendre.

Quel accompagnement proposez-vous pour que des personnes ne sachant pas s'exprimer verbalement participent à la vie du groupe et soient actrices de leur vie ?

Utilisez des exemples issus de votre pratique professionnelle.

D Exemple 4

Selon Michel Lemay : « Il s'agit, d'abord, d'essayer d'entendre ce que nous dit la personne, entendre ce qu'elle nous dit par la parole, ce qu'elle nous dit par ses actes, ou ce qu'elle nous dit en ne faisant rien. »

À partir d'exemples concrets, expliquez la façon dont vous « essayez d'entendre » ce que vous dit la personne (personne handicapée, dépendante, âgée...).

E Exemple 5

La vie en institution est sous-tendue par un certain nombre de règles de la vie collective qui s'imposent aux résidents. Ces règles sont plus ou moins acceptées par les résidents. À partir d'exemples issus de votre pratique professionnelle, vous montrerez comment vous accompagnez les résidents dans leur rapport à ces règles.

Le dossier de pratique professionnelle

Le dossier de pratique professionnelle est un écrit réflexif du candidat sur l'accompagnement qu'il propose à une personne accompagnée lors d'un temps clé du quotidien. Ce dossier doit faire de 5 à 8 pages et servir de support pour l'échange avec le jury.

Le référentiel de certification est très précis sur les normes d'écriture de ce dossier :

- police Times New Roman 12 ;
- interligne 1,5 ;
- marges 2,5.

La soutenance va durer 30 minutes : 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel de terrain.

I. Compétences évaluées dans le dossier

Les correcteurs de l'écrit, ainsi que les jurys, vont utiliser ce dossier pour vérifier si vous possédez bien les compétences du DC2 :

- analyser de manière pertinente la situation et les besoins de la personne ;
- adapter l'accompagnement aux actes de la vie quotidienne, à la situation et aux besoins de la personne ;
- participer au maintien/développement de l'autonomie de la personne ;
- intégrer la prévention des risques de la vie quotidienne ;
- réaliser des actes d'accompagnement de la personne en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité de base et les bonnes pratiques.

II. Choisir sur quoi portera le dossier

La première question qui devrait vous préoccuper est : quel moment du quotidien choisir pour rédiger ce dossier ? Quel temps clé du quotidien ? À propos de quel stage ?

En effet, selon le lieu de stage à partir duquel vous écrirez, le choix du temps clé ne sera pas le même ; le quotidien n'est pas tout à fait identique

selon qu'on travaille en structure d'internat ou d'externat, à domicile ou à l'école (tableau 99.1).

Le dossier doit faire entre cinq et huit pages, ce qui est beaucoup pour décrire une activité qu'on fait tous les jours de manière plus ou moins automatique. Un défaut que l'on retrouve sur plusieurs dossiers, et qui est absolument à proscrire, consiste à consacrer beaucoup de place à la présentation de l'établissement et de la personne dont on parle et très peu au moment du quotidien à proprement parler. Faire cela vous permet certes de remplir plus facilement le nombre de pages demandées mais sera sévèrement sanctionné par le correcteur, le cœur du dossier devant concerner le moment clé du quotidien.

Pour traiter du moment que vous aurez choisi, vous avez plusieurs possibilités.

- 1. Choisir un moment et décrire votre pratique avec plusieurs personnes accompagnées qui ne posent pas les mêmes questions.** Par exemple, vous pouvez parler du repas et décrire votre accompagnement auprès d'une personne qui mange seule et avec qui votre rôle sera de discuter et de l'aider à manger plus doucement, puis une autre personne qui a besoin d'aide pour couper ses aliments, enfin une troisième personne à qui vous devez donner à manger.

Tableau 99.1 Les temps clés du quotidien selon les lieux de stage.

Lieux de stage	Temps clé du quotidien
À domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à la toilette et à l'habillage - Participation à l'élaboration des menus, aide à la réalisation et à la prise des repas - Aide au suivi du budget - Aide à la réalisation de l'entretien courant du linge et des vêtements - Aide au ménage du domicile - Aide aux déplacements
En établissement social ou médico-social	<ul style="list-style-type: none"> - Aide au lever et au coucher - Aide à la toilette et à l'habillage - Aide aux repas - Aide aux déplacements
En milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Aide aux déplacements et à l'installation - Accompagnement dans les activités scolaires et extrascolaires - Assistance dans l'écriture et la prise de notes - Aide aux devoirs

- 2. Choisir une personne et montrer comment votre accompagnement évolue au fil du temps dans un moment clé du quotidien.** Par exemple, un dossier peut montrer comment l'AES prend en compte et fait évoluer son accompagnement avec une personne atteinte d'Alzheimer et dont les capacités diminuent au fil du temps.
- 3. Choisir un moment clé spécifique, sur une journée spécifique et le décrire dans le détail, en insistant sur ce que dit ou montre la personne et comment on répond ou comment on s'adapte.**

Ce que les correcteurs et jurys aiment lire dans un dossier de pratique professionnelle, ce sont les petits détails qui montrent que l'AES est dans une recherche et dans une écoute de la personne (qu'il remarque qu'elle prend du plaisir quand on lui frotte le dos, alors il insiste un peu plus, qu'elle préfère se réveiller en deux temps, un premier passage pour l'informer et un deuxième pour l'aider à se lever...).

Selon l'option que vous choisissez, il faut vous préparer différemment. Si vous prenez la première ou la troisième façon de faire, vous pouvez concentrer le travail d'observation sur une semaine, en prenant des notes à la fin de chacun des accompagnements que vous avez réalisés de ce moment clé du quotidien. Si vous prenez la deuxième façon de faire, il faut l'anticiper très tôt dans votre formation pour faire vos observations tous les deux ou trois mois.

Cette épreuve est organisée par votre centre de formation. Celui-ci peut faire le choix d'imposer une seule des trois modalités décrites ci-dessus et d'imposer un plan. Dans ce cas, il est indispensable de suivre les recommandations de votre centre de formation puisque les jurys auront préparé leur entretien sur cette base.

III. Plan du dossier de pratique professionnelle

Il n'y a pas un plan officiel que tout le monde doit suivre. Le plan que nous vous proposons n'est qu'une aide pour structurer votre travail de façon à le rendre plus lisible pour les lecteurs qui l'évalueront.



Plan du dossier de pratique professionnelle

1. Présentation du contexte d'intervention à partir duquel vous parlez dans votre dossier (attention à préserver l'anonymat de la structure) : spécialité que vous présentez, type d'établissement, implantation urbaine ou rurale de votre intervention, etc.
2. Présentation de la ou des personnes dont vous parlerez : le pseudonyme que vous utiliserez pour parler d'elle (ses initiales ou un faux nom), quelques mots de son histoire, de sa pathologie, ses centres d'intérêt, ses capacités, ses besoins, etc. Faites en sorte de rendre ces portraits vivants, il n'y a rien de pire que d'avoir le sentiment que le candidat réduit la personne à sa pathologie.

Ces deux premiers points ne doivent pas dépasser un quart du dossier.

3. Présentation du moment clé de la vie quotidienne que vous avez choisi et justification de ce choix (parce qu'il rythme la journée, parce que votre formation vous a vraiment aidé par rapport à ce moment de la journée, parce que votre structure ou votre poste met un point d'attention particulier à ce moment...).
4. Le détail du déroulement de votre ou de vos accompagnements dans ce moment clé du quotidien :
 - a. vos objectifs ;
 - b. les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles de votre accompagnement ;
 - c. ce que vous observez ;
 - d. l'enchaînement des différentes étapes (procédure, matériels, etc.) ;
 - e. ce que dit ou montre la personne ;
 - f. comment vous vous adaptez.

En conclusion, dire ce que vous avez appris grâce à cet accompagnement et grâce aux personnes dont vous avez parlé.

LES ÉPREUVES DU BLOC DE COMPÉTENCE 2

**Accompagnement
de la personne dans
les actes de la vie
quotidienne dans
le respect de cette
personne et des
règles d'hygiène et
de sécurité**

Ce bloc de compétence est certifié par une épreuve orale, une étude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort. Le bloc est validé si la note obtenue lors de cette épreuve est égale ou supérieure à 10/20 et que les lieux de stage certifient la maîtrise des compétences attendues (figure 2).

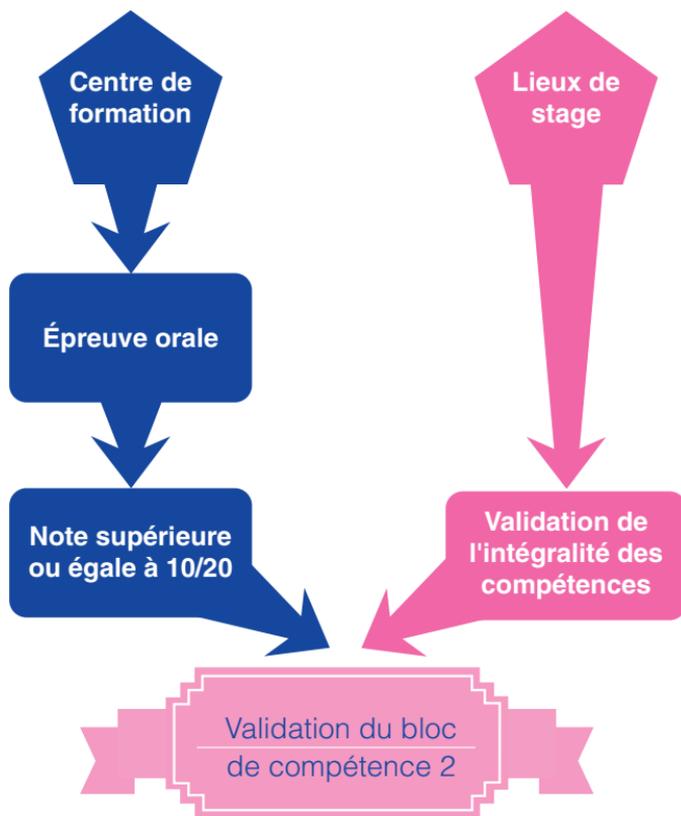


Figure 2. Conditions de validation du bloc de compétence 2.

I. Déroulement de l'épreuve orale

L'épreuve d'étude d'un cas pratique est organisée par et/dans l'établissement de formation.

Le candidat tire au sort un sujet décrivant la situation d'une personne à accompagner, il dispose alors de 30 minutes pour préparer son intervention. À l'issue de ce temps, il se présente devant un jury composé d'un formateur et d'un professionnel de terrain. Il présente alors pendant 15 minutes la démarche d'accompagnement et les modalités de réalisation de cet accompagnement dans la vie quotidienne de la personne. Ensuite un temps de 15 minutes d'échange avec le jury doit lui permettre de préciser au mieux la démarche qu'il présente.

II. Les critères d'évaluation du jury

Le *Référentiel de certification* indique cinq critères d'évaluation de cette épreuve. Pour chaque critère, il indique également des « indicateurs », c'est-à-dire les indices qui permettent de voir que le critère est respecté (tableau 100.1).

III. Comment construire votre intervention ?

Les critères d'évaluation peuvent servir de guide à la construction de l'étude de cas pratique.

La démarche présentée pourra s'inspirer de la démarche d'aide présentée dans le DF1. Cette démarche repose sur 5 étapes, le moyen mnémotechnique pour se rappeler de celle-ci est « DEAES ». Le tableau 100.2 rappelle cette démarche et en montre l'utilisation possible pour préparer son exposé devant le jury.

Tableau 100.1. Critères d'évaluation de l'épreuve du bloc 2 par le jury.

Critères d'évaluation	Indicateurs de réussite
Le candidat s'organise de manière efficace dans la réalisation de ses activités	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les activités sont hiérarchisées, priorisées et argumentées 2) Les activités sont réajustées de manière pertinente lorsque cela est nécessaire
Le candidat respecte les règles d'hygiène et de sécurité de base ainsi que les règles de tri sélectif dans l'entretien du cadre de vie de la personne	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées de manière adaptée lors de l'entretien du cadre de vie de la personne 2) Les règles de tri sélectif sont respectées et comprises 3) Le choix de la personne est respecté dans la limite des risques pour elle-même 4) Le candidat réfère de ce type de situation
Le candidat adapte son action au lieu d'intervention et à la personne	<ol style="list-style-type: none"> 1) La réalisation des activités est adaptée aux habitudes de vie de la personne 2) L'aménagement du cadre de vie de la personne est respecté 3) Les adaptations du cadre de vie sont proposées de manière appropriée en fonction de la situation de la personne 4) Les moyens permettant une intervention en sécurité sont mobilisés 5) Les interventions sont mises en œuvre dans le respect des demandes de la personne
Le candidat adapte l'accompagnement aux actes de la vie quotidienne, à la situation et aux besoins de la personne	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les activités d'accompagnement de la personne prennent en compte les informations recueillies et l'ensemble des besoins et attentes de la personne 2) L'attitude du candidat est bienveillante et respectueuse de la personne dont elle favorise l'expression 3) L'accompagnement est réalisé en associant la personne en fonction de ses capacités et de ses souhaits 4) Les réactions et expressions de la personne sont prises en compte 5) Le rythme de la personne est respecté 6) Les gestes d'accompagnement employés sont adaptés à la situation de la personne, respectueux de sa dignité et réalisés avec assurance 7) Les choix et les ajustements des interventions sont argumentés à partir de l'analyse de la situation 8) Les interventions sont réajustées et priorisées en fonction de l'ensemble des données recueillies tout au long de l'accompagnement

Tableau 100.1. Suite.

Critères d'évaluation	Indicateurs de réussite
Le candidat réalise des actes d'accompagnement de la personne en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité de base et les bonnes pratiques	<ol style="list-style-type: none"> 1) Le confort, la pudeur, l'intimité et la dignité de la personne sont respectés lors de l'activité 2) Les règles de confidentialité sont respectées 3) Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées de manière adaptée lors de l'accompagnement 4) Le candidat se présente et établit une communication adaptée à la personne tout au long de la réalisation des actes d'accompagnement

IV. Entraînez-vous

Voici deux sujets pour vous entraîner aussi à faire une étude d'un cas pratique.

A M. Martin

M. Martin vit à son domicile. C'est un homme de 42 ans, atteint d'une déficience intellectuelle légère qui vit seul. Il dispose d'un service d'aide

Tableau 100.2. Les cinq étapes de la démarche d'aide adaptée à l'étude d'un cas pratique.

Points de repère	Les 5 étapes	Le contenu
D	Données à collecter	<p>Je récapitule les informations dont je dispose relativement à la personne à accompagner</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son âge • Sa pathologie • Ses capacités d'expression • Son autonomie et son indépendance • Son projet • Ses habitudes de vie • ... <p>Ainsi que les données liées au contexte de l'intervention:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Où? • À quel moment de la journée? • Avec qui? Présence d'autres personnes ou non? • Présence de matériel adaptée? Contraintes imposées par le lieu?

(Suite)

Tableau 100.2. Suite.

Points de repère	Les 5 étapes	Le contenu
E	Étudier les besoins fondamentaux	<p>J'évalue les besoins mis en jeu par la situation d'accompagnement décrite</p> <ul style="list-style-type: none"> • En termes physiologiques (hygiène, prévention de douleurs, besoins physiologiques...) • De sécurité et de confort • D'intimité et de pudeur • De relation • De temporalité ou de rythme
A	Anticiper l'action	<p>J'explique comme j'organise mon intervention en amont de sa réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je me renseigne auprès de la personne de ce qu'elle préfère • J'anticipe les déplacements à opérer • Je prévois le matériel nécessaire ou adapte le matériel disponible • Je sécurise l'espace • Je me protège pour toutes les actions potentiellement risquées (transferts d'une personne, port d'une charge...)
E	Exécuter l'action (la réaliser selon une technique précise)	<p>J'explique comment je réalise l'accompagnement indiqué dans la situation en présentant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont mes priorités? • À quoi être attentif pour m'adapter au fur et à mesure? • Comment je communique avec la personne avec bienveillance et respect, et comment je l'aide à comprendre au mieux? • Comment je l'aide à s'exprimer, à se faire comprendre, et comment je m'adapte à ce qu'elle peut me dire? • Comment je suis attentif aux règles d'hygiène, à la sécurité et au tri sélectif? • Comment je respecte sa pudeur, son intimité, sa dignité? • Ce que je mets en œuvre pour que la personne ait un maximum de confort dans la situation. • Comment je respecte son rythme? • Quel matériel j'utilise?

Tableau 100.2. Suite.

Points de repère	Les 5 étapes	Le contenu
S	Se poser après l'action	<p>Après l'accompagnement, il reste deux étapes à intégrer: les transmissions et l'évaluation. Avant de conclure, je vais donc expliquer dans la situation à qui et comment transmettre mes observations.</p> <p>Puis dans la conclusion, je vais procéder à une évaluation de l'accompagnement que j'ai proposé:</p> <ul style="list-style-type: none"> • ce qui m'a manqué comme information pour un meilleur accompagnement; • les aménagements qui me semblent importants dans cette situation; • ...

à domicile pour l'aider à s'occuper de son logement, de son budget et de ses démarches administratives.

Vous intervenez chez lui pour l'aider au ménage de son domicile. Comment procédez-vous ?

B Martine

Martine est une jeune femme de 24 ans qui va à l'Université. Martine est infirme moteur cérébral et bénéficie de l'accompagnement d'un AES pour l'aider dans son quotidien à l'Université. Elle se déplace en fauteuil roulant et ne peut exécuter seule ses transferts. De plus l'Université n'est pas conçue pour une mobilité en fauteuil, ses déplacements dans les salles de classe ou dans le restaurant universitaire sont difficiles, elle ne peut les faire sans quelqu'un pour pousser son fauteuil.

Vous accompagnez Martine qui doit se rendre aux toilettes à l'Université.

LES ÉPREUVES DU BLOC
DE COMPÉTENCE 3

Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

Ce bloc de compétence est certifié par une épreuve orale, la soutenance d'un projet d'animation sociale et citoyenne. Le bloc est validé si la note obtenue lors de cette épreuve est égale ou supérieure à 10/20 et que les lieux de stage certifient la maîtrise des compétences attendues (figure 3).

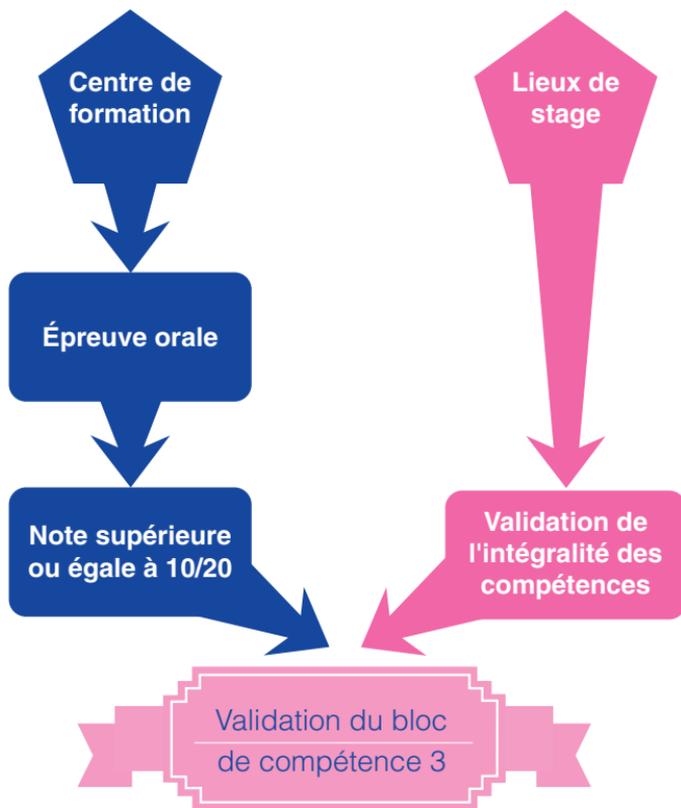


Figure 3. Conditions de validation du bloc de compétence 3.

101 Le projet d'animation

I Déroulement de l'épreuve

Le dossier que vous rédigerez servira de support au dialogue avec le jury. L'épreuve orale dure 30 minutes et le jury est composé de 2 membres : un formateur et un professionnel de terrain.

Le *Référentiel de certification* indique que le document doit faire 3 pages et être élaboré individuellement. Il donne en outre des précisions quant aux normes de présentation :

- police Times New Roman 12 ;
- interligne 1,5 ;
- marges 2,5.

Les critères d'évaluation pris en compte par le jury pour cette épreuve sont :

- le candidat communique avec la personne et son entourage de manière adaptée ;
- le candidat soutient et favorise l'expression des personnes accompagnées ;
- le candidat propose et met en œuvre des activités collectives adaptées aux besoins et à la situation de la personne et du groupe de personnes ;
- le candidat prend les précautions nécessaires afin de prévenir les risques dans la réalisation des activités de groupe.

Vous devez donc proposer une animation qui soit bien préparée et animée, qui parte du désir ou du projet de la personne, qui ait une dimension d'ouverture vers l'extérieur.

II Plan du dossier de projet d'animation

Le dossier de projet d'animation peut suivre le plan suivant :

1. introduction (lieu de stage/contexte) ;
2. les personnes concernées par l'animation (les acteurs) :
 - a. les personnes accueillies (leurs compétences, leurs désirs, leurs besoins) ;
 - b. les autres acteurs (encadrants, direction, etc.).

3. présentation de l'activité :
 - a. choix de l'activité ;
 - b. cadre, y compris contraintes (données incontournables) et moyens (humains, matériels, financiers).
4. objectifs ;
5. déroulement de l'activité :
 - a. calendrier ;
 - b. description brève de l'activité mise en place ;
 - c. ce que j'ai observé ;
 - d. les évolutions, ajustements.
6. évaluation (par rapport aux objectifs) ;
7. recommandations ;
8. petite conclusion (ce que cela m'a apporté).

Remarque

Dans l'ensemble du projet, veillez à ce que les personnes accueillies soient bien au centre.

LES ÉPREUVES DU BLOC DE COMPÉTENCE 4

Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

Ce bloc de compétence est certifié par une épreuve orale, la soutenance d'une étude de situation en lien avec le projet de la personne. Le bloc est validé si la note obtenue lors de cette épreuve est égale ou supérieure à 10/20 et que les lieux de stage certifient la maîtrise des compétences attendues (figure 4).

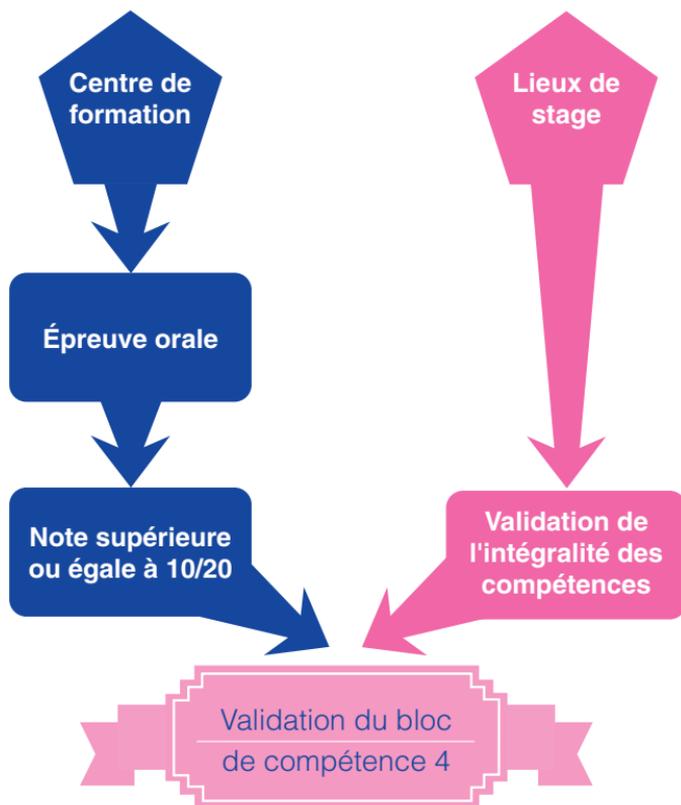


Figure 4. Conditions de validation du bloc de compétence 4.

I. Déroulement de l'épreuve

Le dossier que vous rédigerez servira de support au dialogue avec le jury. L'épreuve orale dure 30 minutes et le jury est composé de 2 membres : un formateur et un professionnel de terrain.

Le Référentiel de certification indique que le document doit faire 4 pages. Il donne en outre des précisions quant aux normes de présentation :

- police Times New Roman 12 ;
- interligne 1,5 ;
- marges 2,5.

Les critères d'évaluation pris en compte par le jury pour cette épreuve sont :

- le candidat a un positionnement adapté en tant que professionnel ;
- le candidat adopte une attitude posture professionnelle adaptée dans son contexte d'intervention.

II. Plan de l'étude de situation

Le jury va vous évaluer sur votre positionnement professionnel de travailleur social dans l'accompagnement. Vont donc entrer en ligne de compte pour l'évaluation : vos qualités d'observation et d'analyse de la situation d'une personne, votre capacité à vous situer dans un cadre institutionnel, votre participation à la mise en œuvre d'un projet personnalisé.

Pour rendre compte de ces compétences, nous vous proposons le plan suivant pour votre dossier :

A Introduction

- Votre cadre de travail.
- Le choix de la personne et les raisons de ce choix.

a Présentation de la personne

- Petit descriptif.
- Ses compétences et ses centres d'intérêt.
- Pathologie, handicap, degré d'autonomie.
- Difficultés particulières rencontrées.
- Ses désirs : les évoque-t-elle ? comment les exprime-t-elle ? à qui ?

b Le projet personnalisé existant

- Présenter son élaboration et le résultat.
- La participation de la personne concernée et de sa famille.
- Qu'en pensez-vous ?

c Votre rôle dans sa mise en œuvre

Le projet définit plusieurs axes d'accompagnement : comment les faites-vous vivre concrètement dans votre travail ?

d Évaluation

Par rapport aux objectifs, aux plans d'action et aux accompagnements mis en place.

e Recommandations ou suggestions pour un nouveau projet

B Conclusion

Qu'est-ce que la rédaction de ce dossier vous a apporté ? Utilisez bien la première personne, évitez absolument le « on ».

ÉPREUVES DU BLOC DE COMPÉTENCE 5

**Travail en équipe
pluriprofessionnelle,
gestion des risques
et traitement des
informations liées à
l'accompagnement
de la personne**

Ce bloc de compétence est certifié par une épreuve écrite sur table de 1 h 30. Le bloc est validé si la note obtenue lors de cette épreuve est égale ou supérieure à 10/20 et que les lieux de stage certifient la maîtrise des compétences attendues (figure 5).

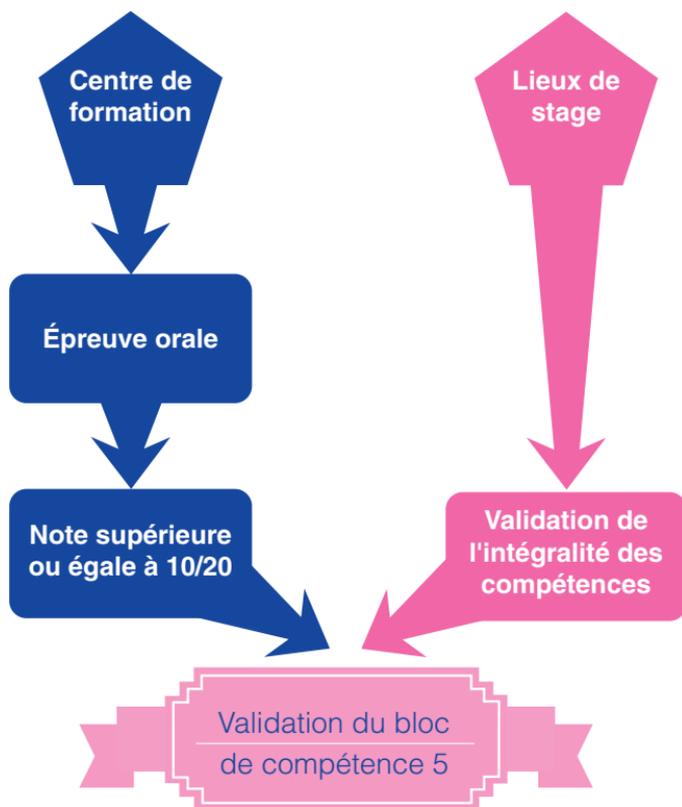


Figure 5. Conditions de validation du bloc de compétence 5.

L'épreuve écrite sur le travail en équipe

I. Déroulement de l'épreuve

L'épreuve, qui dure 1 h 30, est organisée par l'établissement de formation. Cela signifie que chaque établissement doit concevoir lui-même un sujet. Ces sujets et la façon de les construire peuvent différer d'un établissement à l'autre. Ce qui s'impose c'est d'une part de proposer une situation à partir de laquelle le candidat va pouvoir démontrer ses compétences de transmission et de communication dans l'équipe. D'autre part, les critères d'évaluation du *référentiel de certification* doivent être utilisés pour la correction des épreuves.

Le *référentiel de certification* indique cinq critères d'évaluation de cette épreuve. Pour chaque critère, il indique également des « indicateurs », c'est-à-dire les indices qui permettent de voir que le critère est respecté (tableau 103.1) :

II. Conseils de rédaction

Il n'est pas possible dans le cadre de cet ouvrage de proposer des sujets types de cette épreuve, chaque centre de formation étant relativement libre pour élaborer ses sujets.

En revanche certains conseils d'ordre général peuvent être donnés pour réaliser le travail attendu.

A Lire la situation attentivement

Une épreuve écrite est comme un mur à escalader, la situation qui vous est donnée contient de multiples repères sur lesquels vous allez pouvoir prendre appui pour franchir ce mur. Souligner dans la situation tout ce qui induit des questions de travail d'équipe et de transmission :

- les éléments que vous allez devoir transmettre ;
- ceux que vous n'avez pas à transmettre ou pour lesquels vous avez un doute ;
- les professionnels concernés ;

Tableau 103.1 Critères d'évaluation de l'épreuve du bloc 5 par le jury.

Critères d'évaluation	Indicateurs de réussite
Le candidat transmet les informations relatives à l'accompagnement de la personne	<ol style="list-style-type: none"> 1) Toutes les données recueillies sont fiables et conformes à la situation de la personne 2) Les données respectent la protection de la personne et les règles de confidentialité 3) Les informations transmises sont pertinentes, hiérarchisées et fiables 4) Le vocabulaire utilisé est adapté 5) Les outils de transmission sont utilisés de manière adaptée
Le candidat s'inscrit et organise son intervention en complémentarité des autres intervenants	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les principaux intervenants et leurs missions essentielles sont identifiés 2) La contribution au travail en équipe tient compte du champ de compétences de l'accompagnant éducatif et social et de celles des différents professionnels
Le candidat participe à la démarche qualité et à la gestion des risques	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les propositions d'actions d'amélioration faites par le candidat sont adaptées et argumentées 2) Les actions menées sont conformes à la politique qualité du service ou de la structure 3) Le candidat identifie ses axes d'amélioration et les argumente
Le candidat travaille en équipe	<ol style="list-style-type: none"> 1) Le travail en équipe est effectif et adapté 2) Les modalités de travail définies par le service ou la structure sont respectées 3) Les informations transmises par l'équipe sont prises en compte 4) Le travail est effectué dans le respect des attributions des autres intervenants 5) La bienveillance dans les relations professionnelles est adoptée
Le candidat identifie les situations à risque pour lui-même et les autres dans le cadre de son exercice	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les situations à risque pour le candidat et les autres sont identifiées et argumentées 2) L'information relative aux situations à risque est transmise de manière pertinente 3) Les mesures prises et les outils utilisés pour prévenir les risques identifiés sont adaptés compte tenu du champ d'intervention du candidat

- les risques potentiels ;
- les dysfonctionnements observés.

À la suite de cette lecture attentive, vous pouvez commencer à rédiger votre introduction en expliquant les questions principales que semble porter la situation.

B Faire votre plan

Le corps de votre réflexion doit s'appuyer sur les cinq critères d'évaluation de cette épreuve. Pour cela vous pouvez utiliser un plan en cinq parties. Si cela peut vous aider pour vous rappeler de ces cinq parties retenez le début de chacun des mots : « TranscocoAP ».

a Transmission

- Comment réalisez-vous votre transmission de cette situation ?
- Quels sont les critères pour qu'une transmission soit efficace ?
- Comment choisir ce qui figure dans les transmissions écrites et ce qui n'y figure pas ?
- Selon quels critères privilégiez-vous une transmission écrite ou orale ?
- Comment protéger la confidentialité de vos transmissions ?
- A quoi êtes-vous attentif pour que vos transmissions soient respectueuses envers la personne ?
- ...

b Coopération

La coopération c'est le travail avec les autres acteurs impliqués avec moi dans la situation. Dans la situation donnée comme sujet, je ne suis pas seul, des collègues étaient là en amont de la situation et d'autres sont là en même temps que moi, et d'autres encore seront là derrière moi.

- Comment je vais à la recherche des informations relatives à ce qui a précédé la situation exposée ?
- Comment je prends en compte la présence d'autres professionnels autour de moi ? (partage du travail, demande de relais, sollicitation d'un avis...)
- À quoi suis-je vigilant avant de quitter mon service pour mes collègues qui prennent le relais ?

C Coordination

La coordination, c'est le travail avec les professionnels qui ne sont pas directement rattachés à mon service. On entend par là les collègues des autres services de l'établissement, les responsables (chefs de services, directeur, cadres de santé...), les professionnels transversaux aux différents services (les rééducateurs souvent), les partenaires (les professionnels de santé comme le médecin, kiné ou orthophoniste quand ils sont extérieurs à la structure, les professionnels d'autres institutions comme l'école ou l'hôpital...)

- Est-ce que la situation a des conséquences au-delà de mon service? Dans ce cas qui dois-je informer? Comment ?
- Est-ce que je dois référer de la situation à des responsables ? Par quels moyens?
- Quels professionnels pourraient apporter une aide pour mieux comprendre la situation ou pour y apporter une réponse?

d Analyse des risques

- La situation présente-t-elle des risques pour la personne concernée, pour les autres personnes accompagnées dans le service? Pour moi-même ou les autres professionnels?
- Quels moyens de prévention de ces risques puis-je mettre en œuvre? Quelle information transmettre relativement à ces moyens de prévention?
- Qui informer de ces risques et par quels moyens?

e Proposition d'amélioration

- En fonction de tout ce qui a été vu dans les quatre parties précédentes quelles suggestions puis-je faire pour mieux accompagner ce type de situation, voire pour qu'elles n'apparaissent plus?
- Si j'ai observé des dysfonctionnements dans la situation présentée, quels correctifs puis-je proposer?

C Faire une conclusion

En conclusion vous pouvez faire une synthèse de tout ce qui ressort de vos cinq parties pour nommer les enjeux importants de ce type de situation et les leçons que vous en tirez pour votre pratique.